

Trois Guadeloupéens sur 10 ont renoncé ou retardé des soins en 2019

Insee Analyses Guadeloupe • n° 50 • Septembre 2021



La part des Guadeloupéens de 15 ans ou plus se déclarant en bonne santé, bien qu'en augmentation par rapport à 2014, reste inférieure à celle de France métropolitaine. Les problèmes de santé entraînent des limitations d'activité pour un tiers de la population. La moitié de la population est en surpoids, ce qui favorise l'apparition de pathologies à risques, comme l'hypertension artérielle ou le diabète. Si une très large majorité de la population a recours à des soins, trois Guadeloupéens sur 10 ont renoncé ou retardé des soins en 2019.

L'enquête santé européenne est une enquête sur la santé réalisée tous les 6 ans dans les 28 pays de l'Union européenne. Elle a été menée pour la première fois dans l'ensemble des départements d'outre-mer simultanément à celle menée en France métropolitaine. Elle permet, en France et en Europe, de construire des indicateurs sur la santé visant à comparer les pays entre eux et à suivre les évolutions de chacun.

En Guadeloupe, en 2019, avant la crise sanitaire liée à la Covid-19, 58 % des habitants de 15 ans ou plus se déclarent en bonne ou très bonne santé. Cette proportion est similaire à celle de la Martinique (55 %) mais inférieure à celle de la métropole (71 %). Ce rapport reste identique en prenant en compte la structure par âge de la population, avec un vieillissement plus prononcé en Guadeloupe qu'en France métropolitaine. Cependant, à l'exception des plus de 60 ans, la population guadeloupéenne se déclare en meilleure santé qu'en 2014 (+ 4 points), la progression du nombre de déclarations de bonne santé chez les plus jeunes étant la plus importante, avec + 15 points pour les 15-30 ans. Celui

des femmes se rapproche de celui des hommes (+ 7 points) ; il est même similaire une fois les effets de l'âge et du revenu isolés.

Plus de la moitié des Guadeloupéens en surpoids ou obèses

En 2019, le surpoids et l'obésité (définition) affectent particulièrement les populations antillaises : 52 % des Guadeloupéens et 53 % des Martiniquais, soit davantage que les habitants de France métropolitaine (47 %). L'obésité touche un Guadeloupéen sur cinq (14 % en France métropolitaine) ► **figure 1**. Elle progresse depuis 2014 (+ 3 points), pour les hommes comme pour les femmes. La progression entre 2014 et 2019 est particulièrement forte chez les 31-45 ans (+ 7 points). Contrairement à la France métropolitaine, les femmes de Guadeloupe sont beaucoup plus touchées que les hommes, 23 % contre 14 %. L'obésité concerne 20 % des personnes de 30 ans à 75 ans et 10 % des moins personnes de 15 ans à 29 ans. Elle est à l'origine des deux autres pathologies répandues en

► 1. Part de la population guadeloupéenne déclarant des facteurs aggravant les symptômes de la Covid 19

Facteur de risque	Part de la population (en %)
Hypertension artérielle	25,0
65 ans et plus	24,4
Obésité	18,9
Diabète	12,8
Asthme	7,8
Bronchites	3,7
Problèmes rénaux	3,5
AVC	2,1
Maladie coronarienne	1,7
Infarctus	0,7
Drépanocytose	0,4
3 ^e trimestre grossesse	0,4
Cirrhose	0,3
VIH	0,3

Lecture : 25,0 % de la population Guadeloupéenne souffre d'hypertension artérielle.

Champs : Population de 15 ans ou plus en Guadeloupe.

Source : Drees-Insee, Enquête Santé Dom, EHIS, 2019, ARS littérature médicale

Guadeloupe : l'hypertension artérielle et le diabète. Ainsi, 41 % des personnes obèses souffrent d'hypertension artérielle, contre 17 % des personnes sans surpoids.

► **encadré 1**

En partenariat avec :

► 1. Le dépistage ; un enjeu majeur de santé publique

L'obésité peut causer d'autres maladies, d'où l'importance des dépistages. Le dépistage de l'hypertension et du cholestérol est largement pratiqué en Guadeloupe (91 % des 15 ans ou plus ont vérifié leur tension et 73 % ont mesuré leur taux de cholestérol depuis moins de deux ans). Sujet de santé publique, un centre spécialisé de l'obésité existe au CHU de Pointe-à-Pitre. Par ailleurs, le vieillissement de la population et le surpoids favorisent, entre autres, l'apparition de certains cancers. En Guadeloupe, les cancers les plus répandus sont le cancer de la prostate pour les hommes, celui du sein pour les femmes, et le cancer colorectal pour les hommes et les femmes. En 2019, 12 % des femmes de 55 à 74 ans n'ont jamais réalisé de frottis cervico-utérin (FCU) et seules 64 % d'entre elles en ont réalisé un durant les trois dernières années (recommandation de la Haute Autorité de Santé). Cette proportion augmente à 84 % chez les femmes âgées de 30 à 54 ans. Pour dépister le cancer du sein, 64 % des femmes de 55 à 74 ans ont pratiqué une mammographie au cours des deux dernières années (mais 8,9 % n'en ont jamais réalisé). Enfin, 32 % des Guadeloupéens de plus de 55 ans n'ont jamais fait de dépistage de cancer colorectal, par recherche de sang occultes dans les selles ou par coloscopie.

Une consommation insuffisante de fruits et de légumes

Le surpoids et l'obésité s'expliquent en partie par l'alimentation. En 2019, la consommation quotidienne de fruits en Guadeloupe est inférieure à celle observée en France métropolitaine (45 % contre 59 % en France métropolitaine et 39 % en Martinique)

► **figure 2.** Le constat est le même pour les légumes frais : 38 % des Guadeloupéens en consomment quotidiennement, contre 63 % des habitants de France métropolitaine (et 35 % des Martiniquais). La consommation quotidienne de boissons sucrées et sodas varie peu selon les territoires, elle concerne 12 % des Guadeloupéens, 9 % des Martiniquais et 10 % des habitants de France métropolitaine. ► **encadré 2**

Ces résultats sont dans la continuité de ceux d'une étude de 2010 sur les consommations alimentaires. La veille de l'enquête, 43 % des Guadeloupéens avaient consommé au moins un produit sucré, 22 % des « snacks », 21 % de la charcuterie et 16 % des aliments de type « apéritifs » (source : Orsag). Les repères de consommation du programme National Nutrition Santé pour les fruits, les légumes et les produits laitiers sont difficilement respectés par la population guadeloupéenne.

Le pouvoir d'achat a un impact non négligeable sur les pratiques alimentaires. Les contraintes budgétaires des ménages défavorisés les conduisent à privilégier le coût avant les qualités nutritionnelles des aliments. Les ménages des milieux favorisés, en revanche, considèrent le rapport entre

alimentation et santé plutôt dans une optique préventive.

D'après l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'activité physique est très bénéfique pour la santé, aussi bien mentale que physique. Elle permet de lutter contre les maladies cardiovasculaires, le surpoids ou le diabète. Ainsi, l'OMS préconise au moins trente minutes de sport quotidien, comme la marche ou le vélo. En 2019, seuls 18 % des Guadeloupéens (et 17 % des Martiniquais) effectuent au moins trente minutes de sport quotidien, comme la marche ou le vélo. En France métropolitaine, cette proportion est de 31%. De plus, seuls 57 % des Antillais de 15 ans ou plus effectuent au moins un trajet à pied de dix minutes ou plus par semaine, contre 81 % en France métropolitaine. Enfin, si le vélo est un sport très plébiscité en Guadeloupe, seule 7 % de la population réalise au moins un trajet à vélo de dix minutes ou plus par semaine, contre 15 % en métropole (et 4 % en Martinique). L'absence des trottoirs et de pistes cyclables, le climat et parfois l'absence de douche dans les entreprises ne favorisent pas l'activité physique. La voiture reste le mode déplacement privilégié des Guadeloupéens.

Trois Guadeloupéens sur 10 ont renoncé à au moins un soin médical

Les deux tiers des Guadeloupéens de 15 ans ou plus sont couverts par une mutuelle mais la couverture dépend fortement des revenus. En effet, les 40 % des Guadeloupéens les plus aisés financièrement sont deux fois plus affiliés à une mutuelle que les 40 % des Guadeloupéens les plus défavorisés (respectivement 89 % et 40 %). Cependant, 43 % de ces derniers sont couverts par la couverture maladie universelle (CMU) ; 21 % des Guadeloupéens de 15 ans ou plus en sont tributaires. La couverture varie aussi avec l'âge, 38 % des 15-29 ans ont une mutuelle, contre 67 % des 30-54 ans et 75 % des 55-74 ans. Parmi les jeunes de 15-29 ans 37 % ne sont affiliés ni à une mutuelle, ni à la CMU (contre 8 % des 30 ans et plus).

Une très large majorité de la population guadeloupéenne de 15 ans ou plus a eu recours à des soins médicaux en 2019 (91 %). Néanmoins, 28% d'entre eux ont dû retarder et parfois même renoncer au moins une fois à un soin médical, pour raisons suivantes : délais d'attente trop longs, coûts trop élevés, problèmes de transport ou simplement absence de spécialistes. Il est fréquent qu'une personne reporte ou renonce à un soin pour plusieurs causes ► **figure 3.** En premier lieu, 20 % des Guadeloupéens doivent retarder des soins pour cause de délais. C'est cependant moins qu'en Martinique et en France métropolitaine (respectivement 27 % et 24 %). Le manque de personnel médical explique en partie les délais d'attente pour obtenir un rendez-vous.

► 2. Indicateurs de l'alimentation et l'activité physique (en %)

Indicateur	Guadeloupe	France métropolitaine
Au moins 1 trajet à pied de 10 min ou plus par semaine	57	82
Au moins 1 trajet à vélo de 10 min ou plus par semaine	7	15
Au moins 30 min de marche ou vélo par jour (OMS)	18	32
Sport en semaine	30	45
Au moins 10 min de sport par semaine	21	27
Temps passé assis ou allongé, sans dormir	292	328
Excès de sédentarité (420 minutes, OMS)	24	31
Consommation quotidienne de fruits	44	59
Consommation quotidienne de légumes	38	62
Au moins 5 portions de fruits ou légumes par jour (OMS)	15	19
Aucun fruit ou légume	45	25
Consommation quotidienne de boissons industrielles sucrées	12	9,6

Lecture : 44 % des Guadeloupéens de 15 ans et plus consomment quotidiennement des fruits

Champs : Population de 15 ans ou plus en Guadeloupe

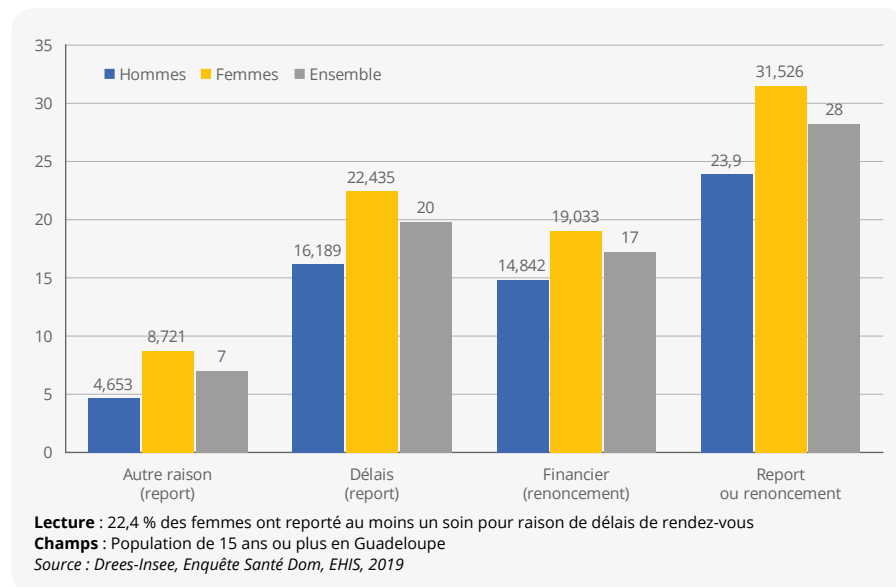
Source : Drees-Insee, Enquête Santé Dom, EHIS, 2019, ARS

► 2. Les trois quarts des Guadeloupéens sont inquiets de la pollution de leur alimentation

Les trois quarts des Guadeloupéens sont inquiets de la pollution de leur alimentation, en lien notamment avec la pollution par le chlordécone. Ce pesticide à forte toxicité a été abondamment utilisé dans les plantations bananières de Guadeloupe et de Martinique entre 1972 et 1993. Il a contaminé les sols, rivières, bétail, poissons, légumes-racines.

Les Guadeloupéens sont également près de huit sur dix à s'inquiéter de la qualité de l'air, régulièrement dégradée avec les brumes de sables traversant l'Atlantique et les sargasses s'échouant sur le littoral. Les femmes sont plus sensibles à ces sujets, elles sont ainsi 78 % à s'inquiéter de la pollution de leur alimentation, et 82 % de celle de l'air (contre respectivement 69 % et 70 % des hommes).

► 3. Part de la population guadeloupéenne renonçant ou reportant au moins un soin selon les motifs



Au 1^{er} janvier 2018, la densité de médecins en Guadeloupe est de 289 pour 100 000 habitants. Elle est inférieure à celle de la France métropolitaine (340 médecins pour 100 000 habitants). L'écart se creuse encore pour les spécialistes : 143 pour 100 000 habitants en Guadeloupe, contre 187 en France métropolitaine, soit 24 % de moins. La vétusté de l'actuel Centre hospitalier Universitaire et sa capacité d'accueil réduite depuis l'incendie de 2017 peuvent également représenter des freins à l'accès aux soins.

De plus, un Guadeloupéen sur six (17 %) doit renoncer à des soins au cours des 12 derniers mois pour raisons financières (soins médicaux, dentaires, médicaments, psychologique, optique et auditif) : c'est trois points de plus qu'en France métropolitaine (hors renoncement pour des soins optiques ou auditifs) (définition). En 2017, 34 % des Guadeloupéens vivent en dessous du seuil de pauvreté, contre 14 % en France métropolitaine. Le revenu médian est également plus faible (1 310 euros contre 1 700 euros). En Guadeloupe, le principal renoncement financier concerne les soins dentaires pour 17 % de la population. Par ailleurs, 12 % des Guadeloupéens ayant besoin de matériel d'optique ne peuvent pas disposer d'une somme pour les payer, et 8,6 % renoncent pour raison financière à des consultations ou examens médicaux. Quelles qu'en soient les raisons, les femmes retardent ou renoncent davantage à des soins que les hommes (32 % contre 24 %). La couverture médicale joue un rôle important contre le renoncement financier, 13 % des bénéficiaires d'une mutuelle renoncent à des soins pour raison financière, contre 25 % du reste de la population.

Enfin, les problèmes de transports et l'absence de spécialistes concernent respectivement 4,9 % et 3,9 % des

Guadeloupéens ayant eu besoin de soins. Ces proportions sont similaires en Martinique et en France métropolitaine. En effet, les temps d'accès aux professionnels de santé de proximité sont certes satisfaisants mais l'offre de santé repose sur une faible densité des professions médicales et paramédicales.

Quatre Guadeloupéens sur dix se déclarent très satisfaits de leur vie

En 2019, avant la crise sanitaire, quatre Guadeloupéens sur dix se déclarent très satisfaits de leur vie c'est-à-dire qu'ils s'attribuent une note de satisfaction de huit ou plus sur dix. L'état de santé déclaré et la note de satisfaction sont fortement corrélés. Près de la moitié des personnes en bon état de santé sont très satisfaites de

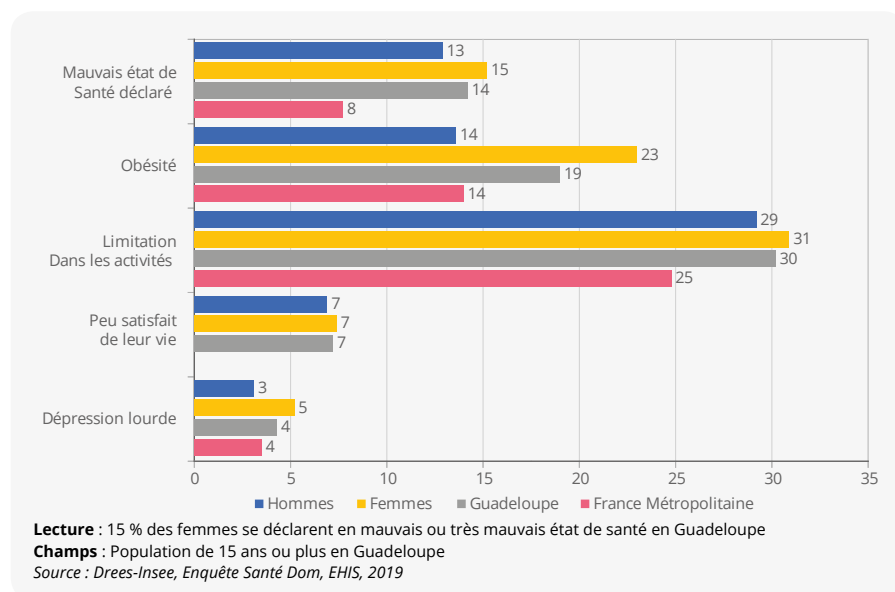
leur vie et seulement 3,2 % peu satisfaites. À l'inverse, seulement un quart des personnes déclarant être en mauvaise santé sont très satisfaites de leur vie et 20 % peu satisfaites.

Un tiers des Guadeloupéens sont limités dans leurs activités pour raison de santé

En 2019, 30 % de la population de 15 ans ou plus déclare être limitée, depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités habituelles ► **figure 4**. C'est autant qu'en Martinique (32 %) mais plus qu'en France métropolitaine (25 %). Parmi ces personnes, 11 % se disent très limitées dans leurs activités pour raison de santé, en Guadeloupe (14 % en Martinique et 9 % en métropole). Cette différence avec la France métropolitaine reste d'actualité à âge comparable. Ces limitations sont en hausse depuis 2014, quel que soit l'âge ou le sexe. Néanmoins, les hausses les plus significatives concernent les hommes (+ 10 points) et les personnes âgées de 61 à 75 ans (+ 15 points), résultats observés également en Martinique.

Par ailleurs, 11 % des Antillais de 55 ans et plus rencontrent des très grandes difficultés voire une impossibilité à effectuer au moins une action du quotidien (par exemple des difficultés pour marcher 500 mètres, s'habiller, se lever du lit...) et 72 % d'entre eux déclarent ne pas recevoir d'aide suffisante (l'aide de quelqu'un ou une assistance technique) pour pallier ces difficultés. Souffrir d'une déficience dentaire, visuelle ou cognitive augmente la probabilité de ne pas recevoir d'aide suffisante par rapport aux besoins : la probabilité augmente de 16 % pour les personnes souffrant de problèmes dentaires et de 12 % pour les personnes souffrant de problèmes visuels.

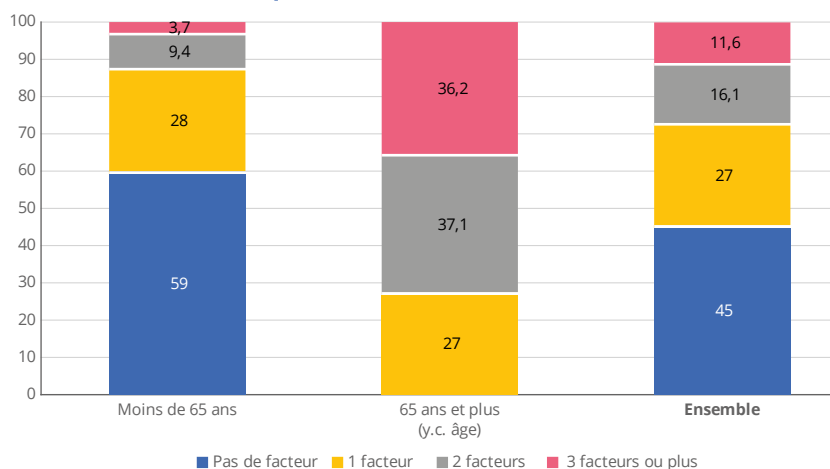
► 4. Indicateurs des problèmes de santé de la population en Guadeloupe et en France métropolitaine (en %)



► 3. 55 % des Guadeloupéens présentent un risque accru face au Covid-19

Apparu à Wuhan en 2019 (Chine), le virus Covid-19 s'est propagé dans le monde entier. Le Haut Comité de Santé Publique a défini une liste de facteurs (*définition*) favorisant l'apparition de formes graves de la maladie. En Guadeloupe, 55 % de la population de 15 ans ou plus présente au moins un facteur de risque à la Covid 19 (57 % en Martinique) ► **figure 5**. Parmi les 15 ans et plus, les trois pathologies chroniques les plus répandues sont l'hypertension artérielle (25 %), l'obésité (19 %) et le diabète (13 %). Les plus de 65 ans sont tous considérés comme plus fragiles face à la pandémie : ce critère concerne près d'un Guadeloupéen sur quatre. Depuis l'émergence de la Covid 19, et jusqu'à la semaine du 11 juin 2021, 344 patients ont été hospitalisés en réanimation en Guadeloupe : 77 % d'entre eux présentaient au moins une comorbidité dont les plus fréquents étaient l'hypertension artérielle, le diabète, l'âge (65 ans et plus) et l'obésité. Par ailleurs, les études de Santé Publique France révèlent qu'être atteint de plusieurs comorbidités favorise d'autant plus le risque d'hospitalisation. En Guadeloupe, 28 % de la population présente au moins deux facteurs de risques, dont 12 % au moins trois. Les 65 ans et plus sont particulièrement exposés, 36 % d'entre eux ayant au moins trois facteurs de risques (leur âge étant l'un d'eux).

► 5. Part de la population guadeloupéenne selon le nombre de facteurs de risques Covid



Lecture : Les plus de 65 ans sont tous considérés comme présentant un facteur de risque, en lien avec leur âge, parmi eux, 37 % présentent un autre facteur de risque.

Champs : Population de 15 ans ou plus en Guadeloupe

Source : Drees-Insee, Enquête Santé Dom, EHIS, 2019

Des caractéristiques socio-démographiques comme l'âge, le revenu ou le sexe influencent également la perception de l'aide reçue dans l'accomplissement des tâches du quotidien. Pour les femmes, la probabilité de ne pas recevoir une aide suffisante est supérieure de 9 % à celle des hommes. Les hommes parviendraient à compenser davantage les difficultés par des recours plus souvent aux assistances techniques mises à dispositions (comme un déambulateur, un monte-escalier ou un rehausseur de siège de toilette). Aux Antilles, la probabilité de ne pas recevoir d'aide suffisante augmente avec l'âge. Cela s'explique par une faible institutionnalisation des personnes âgées. Par ailleurs, les personnes âgées sont plus souvent confrontées à la fracture numérique. Les 40 % des ménages les plus modestes ont une probabilité de ne pas recevoir une aide suffisante supérieure de 12 % à celle des 40 % des ménages les plus aisés. ► **encadré 3**

Julien Glenisson (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Définition

– Pour caractériser l'obésité et le surpoids, on utilise l'indice de corpulence (IMC) qui se calcule en divisant le poids (en kg) par la taille (en m) au carré. On parle de : Surpoids pour un IMC entre 25 et 29,9 ; d'obésité pour un IMC entre 30 et 39,9, d'obésité morbide pour un IMC à partir 40

– La CMU (remplacée le 1er janvier 2016 par la protection universelle maladie – PUMA) est une protection sociale permettant l'accès et le remboursement de soins à toute personne résidant en France et qui n'est pas déjà couverte par un autre régime obligatoire d'assurance maladie ou de mutuelle

– Le Décret n° 2020-521 du 5 mai 2020 définit les critères permettant d'identifier les salariés vulnérables présentant un risque de développer une forme grave d'infection au virus SARS-CoV-2 et pouvant être placés en activité partielle. Les critères ont été actualisés le 12 novembre 2020. Dans cette étude, par manque de données, les personnes atteintes d'un cancer évolutif sous traitement ne sont pas pris en compte.

► Pour en savoir plus

- **Tantin-Machecler M., Camus M.,** « Soins de ville en Guadeloupe Un accès rapide, un maillage à consolider » Insee Dossier Guadeloupe, n° 2, Octobre 2014
- **Lefait-Robin R.,** « la santé en Outre-Mer », Dossier
- **Leduc A. (DREES), Deroyon T. (DREES), Rochereau T. (Irdes), Renaud A. (Insee),** « Premiers résultats de l'enquête santé européenne (EHIS) 2019 », Les dossiers de la DREES, avril 2021

